

# ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation  
de l'accréditation, de la sécurité et qualité  
des produits et services

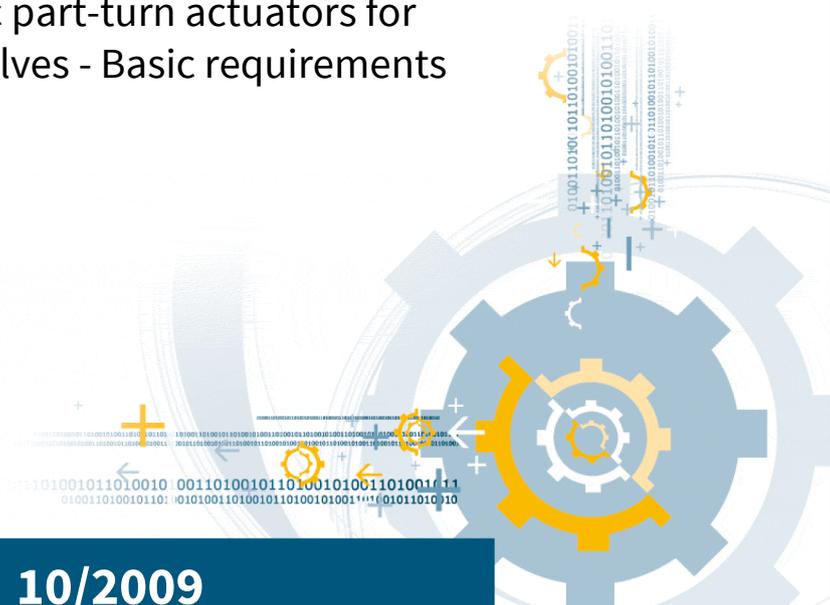
**ILNAS-EN 15714-3:2009**

**Robinetterie industrielle - Actionneurs  
- Partie 3: Actionneurs pneumatiques à  
fraction de tour pour robinetterie  
industrielle - Prescriptions de base**

Industriearmaturen - Antriebe - Teil 3:  
Pneumatische Schwenkantriebe für  
Industriearmaturen -  
Grundanforderungen

Industrial valves - Actuators - Part 3:  
Pneumatic part-turn actuators for  
industrial valves - Basic requirements

**10/2009**



## Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 15714-3:2009 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 15714-3:2009.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

### **CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR**

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ICS 23.060.20

Version Française

**Robinetterie industrielle - Actionneurs - Partie 3: Actionneurs  
pneumatiques à fraction de tour pour robinetterie industrielle -  
Prescriptions de base**

Industriearmaturen - Antriebe - Teil 3: Pneumatische  
Schwenkantriebe für Industriearmaturen -  
Grundanforderungen

Industrial valves - Actuators - Part 3: Pneumatic part-turn  
actuators for industrial valves - Basic requirements

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 12 septembre 2009.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION  
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG  
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

**Management Centre: Avenue Marnix 17, B-1000 Bruxelles**